

deuxième degré option Pentathlon moderne

RNCP2790 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	BEES — Brevet d'état d'éducateur sportif
Code(s) NSF	335
Code(s) ROME	G1204
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère chargé des sports et de la jeunesse<http://www.jeunesse-sports.gouv.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

L'éducateur sportif deuxième degré de pentathlon moderne exerce en autonomie son activité d'encadrement, en utilisant le support technique du pentathlon moderne dans la limite des cadres réglementaires. Il est responsable au plan pédagogique, technique et logistique. Il assure la sécurité des tiers et des publics dont il a la charge. Il a la responsabilité pleine et entière du suivi financier et politique du projet de la structure.

1- Il encadre des pratiquants confirmés et des cadres :

Il prépare un ou plusieurs pentathlètes pour des compétitions de niveau national ou international.

Il encadre et conseille les athlètes durant les compétitions.

Il conseille et oriente les pratiquants et les cadres dans l'appropriation des contenus réglementaires du pentathlon moderne

2- Il encadre des activités complexes d'entraînement et de formation

Il réalise la détection de jeunes, les conseille et les prépare à une pratique exigeante à la fois dans chaque discipline du pentathlon et dans le pentathlon lui-même.

Il gère des programmes d'entraînement et de perfectionnement technique, notamment pour des pentathlètes de haut-niveau.

Il entraîne des pentathlètes de niveau national et international.

Il apporte son expertise technique et pédagogique dans sa discipline aux éducateurs des clubs et aux dirigeants associatifs

Il forme des cadres fédéraux et participe à la formation, au perfectionnement et à l'évaluation des diplômés d'Etat.

3- Il conçoit le projet de la structure et la dirige :

Il met en œuvre des stratégies globales de développement de sa structure et du pentathlon moderne, dont il assume tous les aspects.

Il assure la direction technique et opérationnelle de la structure.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Capacités et compétences attestées :

1

Réaliser le suivi individualisé des athlètes, en vue de la performance.

Gérer la dynamique de groupe, les situations difficiles.

Maîtriser tous les aspects réglementaires du pentathlon moderne et les contraintes associées.

2

Maîtriser les spécificités des disciplines constitutives du pentathlon moderne et leurs interactions réciproques dans le cadre de la réglementation.

Maîtriser les différents facteurs liés à l'optimisation de la performance en pentathlon moderne.

Mettre en place, coordonner et animer des programmes d'entraînement de sportifs de haut-niveau.

Concevoir, conduire et évaluer des séances de perfectionnement et d'entraînement adaptées au niveau et aux potentialités du pentathlète.

Concevoir des programmes d'entraînement et leur planification, en fonction des objectifs poursuivis dans le cadre de cycles pouvant être pluriannuels.

Concevoir, organiser et mettre en oeuvre des programmes de formation de cadres en pentathlon moderne.

Mettre en oeuvre les techniques et processus d'ingénierie de formation.

3

Maîtriser tous les aspects du règlement et de ses contraintes.

Concevoir, mettre en oeuvre et évaluer des projets globaux de pratique et de développement du pentathlon moderne et des structures de pentathlon moderne.

Organiser et coordonner une équipe d'intervenants techniques, médicaux et para-médicaux dans le cadre de la pratique de haute performance.

Organiser des compétitions en maîtrisant toutes les composantes.

Négocier des moyens matériels, techniques et financiers avec les décideurs locaux.

Entretenir des relations partenariales avec les institutions.

Garantir une éthique sportive en mettant en place des moyens de lutte contre le dopage et contre toute forme de tricherie.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

L'éducateur sportif exerce son activité dans le cadre de structures privées relevant du secteur associatif ou marchand, dans le cadre de la fonction publique territoriale ou d'Etat ou au titre de travailleur indépendant (enseignement à des particuliers ou à des groupes). Il peut être amené à travailler auprès de plusieurs employeurs.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Entraîneur-éducateur sportif ou enseignant ou entraîneur de pentathlon moderne Conseiller territorial des APS (sur concours).

Professeur de sport (sur concours).

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

L'activité de l'éducateur sportif est soumise à l'application de l'article L 363-1 du code de l'éducation qui prévoit la possession de certifications spécifiques parmi lesquelles figure le BEES.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5)
Facteurs principaux	Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi, Intensité d'embauche
Salaire médian (mensuel)	1 752 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+3/4 (licence, maîtrise ou équivalent) en services aux personnes (21 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	V5X82 — Sportifs et animateurs sportifs · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	22 247
Jugés difficiles à recruter	45 %

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Partie commune : - le directeur régional de la Jeunesse et des Sports ou son représentant, membre du corps de l'inspection de la Jeunesse et des Sports, ou directeur départemental de la Jeunesse et des Sports, ou directeur d'un établissement public d'enseignement relevant du ministère chargé des Sports, président ;

- le président du comité régional olympique et sportif (CROS) ou son représentant ;
- un ou plusieurs membres du corps de l'inspection de la Jeunesse et des Sports ;
- un ou plusieurs cadres techniques et pédagogiques relevant du ministère chargé des Sports ;
- une ou plusieurs personnalités qualifiées.

Partie spécifique :

- le directeur régional de la Jeunesse et des Sports ou le membre du corps de l'inspection de la Jeunesse et des Sports chargé par le ministère de la coordination nationale de l'option sportive, ou son représentant, président ;
- un représentant de la(des) fédération(s) sportive(s) concernée(s) par l'option pentathlon moderne, titulaire(s) de la délégation instituée à l'article 17 de la loi du 16 juillet 1984 modifiée, ou son représentant ;
- le directeur technique national de la fédération sportive concernée par l'option pentathlon moderne, fédération titulaire de la délégation instituée à l'article 17 de la loi du 16 juillet 1984 modifiée, ou son représentant ;
- un ou plusieurs cadres techniques et pédagogiques relevant du ministère chargé des Sports ;
- une ou plusieurs personnalités qualifiées, un ou plusieurs représentants d'une organisation de professionnels de l'enseignement dans l'option pentathlon moderne.

Tout jury est composé d'au moins un quart de représentants qualifiés des professions, pour moitié employeurs et pour moitié salariés.

COMPOSITION DU JURY — VAE

Idem

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Ministère des Sports Onisep

Centre d'Information et de Documentation Jeunesse (CIDJ)

CARIF

<http://www.sports.gouv.fr/index/metiers-et-formations/reglementation/la-reglementation-des-diplomes/>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/2790/>